



*Procès-verbal*  
*Le mardi, 16 mai 2000 - n° 107*

**10 heures**

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 02.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

---

À 10 h 03, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 03.

---

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Dépôts de documents**

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel d'activité de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1112-20000516)

Le rapport sur l'application des articles 2 et 14 de la *Loi modifiant le Code du travail* adoptée par l'Assemblée nationale le 11 mai 1994.

(Dépôt n° 1113-20000516)

---

**16 mai 2000**

---

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Un document de consultation intitulé « L'immigration au Québec 2001-2003 » et ses annexes.

(Dépôt n° 1114-20000516)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture procède à des consultations générales concernant le plan triennal d'immigration pour la période 2001-2003, en prenant notamment comme outil de référence le document intitulé : « L'immigration au Québec, un choix de développement », et ce, à compter du 5 septembre 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 15 août 2000;

QUE le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 17 mai 2000, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1115-20000516)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

**16 mai 2000**

---

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 24, 25 et 30 novembre, 2 et 8 décembre 1999, le 27 janvier, les 6 et 11 avril et le 11 mai 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 82 Loi sur l'administration publique. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1116-20000516)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Ouimet (Marquette) présente une motion concernant le projet de loi C-3 ayant trait au système de justice pénal pour les adolescents; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi sur la sécurité des barrages.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 17 mai 2000, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup). Cette motion se lit comme suit :

16 mai 2000

---

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement péquiste la mise en place immédiate des services gouvernementaux en ligne auprès des entreprises et des citoyens.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 107, Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 6, Loi modifiant la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal et la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

#### *Adoption du principe*

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 114, Loi modifiant la Loi sur le cinéma, soit maintenant adopté.

**16 mai 2000**

---

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 114 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 114 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

---

À 16 h 22, M. Bissonnet, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

---

### **Débats de fin de séance**

À 18 h 03, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) à M. Cliche, ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, en remplacement de M. Landry, ministre des Finances, concernant une subvention de 300 000 000 \$ à la compagnie CGI pour des emplois déjà existants;
  - le deuxième, sur une question adressée par M. Cholette (Hull) à Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le dossier de la pénurie d'infirmières à l'Hôpital de Hull (CHVO);
  - le troisième, sur une question adressée par M. Mulcair (Chomedey) à M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, concernant les pouvoirs de la Régie de l'Énergie.
- 

À 18 h 42, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 mai 2000, à 10 heures.

*Le président*

**16 mai 2000**

---

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**